

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le **16 AVR. 2018**

ID : 031-213105612-20180416-D2018_40-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 11 avril à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 5 avril, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. DAVID ROFE), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT)

Etaient absents excusés : M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES

MME SYLVIE PIEROT a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/40

Objet : Révision de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement pour les travaux de réhabilitation de l'école de Montizalguier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Groupe Scolaire Montizalguier a fait l'objet de travaux de réhabilitation qui se sont terminés en 2017. L'année 2018 sera consacrée à la levée des réserves pour des interventions mineures.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le tableau ci-dessous relatif à l'autorisation de Programme et aux crédits de paiement.

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le 16 AVR. 2018

ID : 031-213105612-20180416-D2018_40-DE

OPERATION	CREDITS DE PAIEMENT ANTERIEURS	CREDITS DE PAIEMENT 2018	AUTORISATION DE PROGRAMME
Réhabilitation du groupe scolaire de Montizalguier	1 212 750.32 € TTC	287 079.00 € TTC	1 499 829.32 € TTC

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver le tableau ci-dessus relatif à l'autorisation de Programme et aux crédits de paiement pour les travaux de réhabilitation de l'école de Montizalguier

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint au Maire
Yvan NAVARRO



- Transmis le 16 AVR. 2018

- Affiché le 16 AVR. 2018